

***L'ECHO
DE
CASTEL-SARRAZIN***

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE



C'est avec joie que je vous retrouve dans ce cinquième volet de notre bulletin municipal. Les élections passées, je tenais à vous exprimer toute ma gratitude et vous remercier de m'avoir témoigné, à nouveau, votre confiance lors du scrutin. C'est donc avec une nouvelle équipe municipale composée d'anciens membres du conseil ainsi que de nouveaux élus que nous nous attacherons à administrer au mieux notre chère commune en respectant les engagements que nous avons pris lors de la campagne.

Comme les années passées, celle qui arrive verra l'aboutissement de nombreux projets portés par une équipe motivée et dévouée. De plus, je suis intimement persuadé que ce nouveau mandat sera riche en idées nouvelles apportant un vent de fraîcheur sur notre commune.

Nous avons débuté par remplacer la haie derrière le cimetière par un mur qui concourt à l'entretien et l'embellissement de ce lieu de mémoire après la mise en place d'un columbarium et la création d'un jardin du souvenir.

Cette année sera l'occasion, également, de créer une aire de jeux à côté de l'école destinée aux enfants de trois à huit ans dont l'équipement est détaillée plus loin dans ce bulletin. De plus, nous avons pris des mesures pour améliorer la sécurité et le confort des élèves attendant le bus aux arènes. En effet, nous avons décidé de changer l'arrêt de bus de place, après autorisation, et de créer un nouvel abri en verre sur le parking jouxtant les arènes que vous pouvez voir à l'heure où vous lisez ces lignes.

Enfin, la rentrée scolaire de septembre sera un moment important avec la mise en place de la semaine de quatre jours et demi de classe. Un changement de rythme pour les enfants, les parents et les enseignants sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois au sein de la Communauté des Communes.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de « L'écho de Castel-Sarrazin », qui j'espère vous donnera satisfaction, en vous souhaitant une bonne lecture à toutes et tous.

Philippe Novembre

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ.

(Août 2013 – Août 2014)

❖ **Planification et mise en œuvre du recensement de la population en 2014.**

Lors de la séance du 22 Novembre 2013, Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que notre Commune est concernée par le recensement de la population qui se déroulera du 16 Janvier au 15 Février 2014 inclus.

Il est décidé que Marie-Suzanne Dulau assurera les fonctions d'agent recenseur à compter du 02 Janvier 2014 compte tenu de la phase préparatoire et des deux demi-journées de formation. Marie-Christine Peyraube, secrétaire de Mairie, est nommée coordonnatrice.

Résultats : Au 1^{er} Mars 2014, la commune compte 249 logements d'habitation dont 200 résidences principales pour une population totale de 522 habitants.

❖ **Vin d'honneur de départ à la retraite de Nicole Dussarrat, employée communale.**

Suite au départ à la retraite de Mme Nicole Dussarrat le 1^{er} Novembre, il est décidé de lui rendre hommage pour ses nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la commune.

C'est chose faite lors de la cérémonie des vœux du Maire du 12 Janvier 2014 : Après lui avoir rendu un hommage solennel, Monsieur le Maire lui remet au nom de la Municipalité un bon d'achat à utiliser chez l'entreprise Larrey à Amou.

❖ **Création d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe.**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 Novembre 2013, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison du départ à la retraite de Mme Nicole DUSSARRAT, cantinière, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps NON COMPLET.

Compte-tenu de la situation, le Conseil Municipal décide de créer un poste permanent à temps non complet d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 22 heures hebdomadaire. Monsieur le Maire est alors chargé du recrutement.

Compte-tenu de l'étude des candidatures qui lui ont été faites et des prérequis nécessaires à l'occupation de cette fonction, Monsieur le Maire décide de recruter Mlle Morlière Mélissandre à compter du 1^{er} Février 2014 pour assurer la fonction d'agent de restauration polyvalent.

❖ **Départ pour mutation de Didier Duguit, adjoint technique de 1^{ère} classe.**

Début Décembre 2013, Monsieur Didier Duguit, alors employé communal, après 24 années de service, rejoindra par voie de mutation le SIETOM de Chalosse, à compter du 1^{er} Février 2014.

Lors de son pot de départ organisé le 20 Décembre auquel tous les conseillers municipaux en fonction, les présidents des associations, ses anciens collègues de travail et ses proches ont été convié, de multiples hommages solennels sont rendus. Au nom de la Municipalité, Monsieur le Maire remercie Didier Duguit pour toutes ces années de bons et loyaux services.

❖ **Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique de 2^{ème} classe.**

Vu le départ de Didier Duguit, vu la nécessité de recruter un adjoint technique de 2^{ème} classe et de l'imminence du prochain scrutin électoral (élections municipales), Monsieur le Maire décide de créer un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 24h/hebdo pour une durée déterminée de deux mois renouvelable : Ainsi la décision du recrutement du nouvel employé sera laissée à l'appréciation de la future municipalité.

Compte-tenu des prérequis pour la fonction et des candidatures qui lui ont été adressées, Monsieur le Maire décide de recruter M. Jean-Michel Decort à compter du 13 Janvier 2014 en qualité de contractuel. Sa stagiairisation prendra effet le 1^{er} Août 2014 (décision du Conseil municipal en date du 30 Avril 2014).

❖ **Compte administratif 2013.**

Lors de la séance du 14 Mars 2014, Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2013 de la Commune faisant ressortir un excédent de fonctionnement de **89 505,93 €** et un excédent d'investissement d'un montant de **60 423,56 €**. Monsieur Xavier TORRES, Président de séance, soumet ce document à l'approbation du Conseil Municipal. Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Après avoir constaté le résultat de clôture 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de la Commune et donne décharge au Maire pour sa gestion durant l'année 2013.

❖ **Compte de gestion 2013.**

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres émis, celui de tous les mandats ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celle à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCLARE que **le compte de gestion de la COMMUNE de CASTEL-SARRAZIN dressé pour l'exercice 2013**, par Mme Françoise DUCLOS, Trésorier d'AMOU-POMAREZ, n'appelle **ni observation, ni réserve de sa part.**

❖ Budget primitif 2014.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **376 562 € pour la section de fonctionnement** et de **91 588 € pour la section d'investissement**.

Le budget est voté à l'unanimité.

ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2014

Travaux	Montant devis TTC
Arrachage de la haie envahissante du cimetière et construction d'un mur en plaques préfabriquées.	4724,16 €
Mise en place de translucides extérieurs des arènes face à l'école + retour vers la salle de restauration.	5 549,04 €
Acquisition abris-bus	5 065,20 €
Construction et aménagement d'une aire de jeu et de repos : Mobilier de jeu ; tables de pique-nique ; clôture ; bancs.	10 000,00€
Revêtement tri couche – Quartier : Impasse du Bayle.	4 567,26 €
Revêtement tri couche – Localisation : Croix de la Barthe.	704,16 €
Remplacement matériel informatique de mairie (ordinateur + imprimante couleur + onduleur).	1446,78 €
MONTANT TTC	32 056,60€

- Secrétariat de la mairie :
 - Remplacement de la porte d'entrée du secrétariat par une porte isophonique (non chiffrée) afin d'assurer une meilleure confidentialité.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS.

CONTINGENTS & PART. ORGANISMES DE REGR.	2013	2014
PART. DEPENSES COLLEGE Fonctionnement	706,00	624,00
SYNDICAT des LUYs AVAL	1500,00	2991,00
SIVU de l'ABCM	23 317,00	23027,00
SYDEC (Abonnement)	650,00	1170
SYDEC-REVERS REDEVANCE FCE TELECOM	700,00	700
SYDEC-REMPLACEMENT LAMPES MERCURE	2038,00	2000
TOTAL	28 911,00	30512,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ASSOCIAT.		
ACCA CASTEL-SARRAZIN	200,00	200,00
ADMR	229,00	229,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS POMAREZ	46,00	46,00
AMICALE SARRAZINE DU LUYOT	400,00	400,00
OCCE (Coopérative scolaire de l'ABCM)	1000,00	800,00
CADETS DE CHALOSSE CASTEL GAUJACQ	2000,00	2 000,00
COMITE DES FETES de CASTEL-SARRAZIN	800,00	1200,00
GEDA AMOU	39,00	39,00
SECOURS CATHOLIQUE	100,00	100,00
ASSOCIATION SOUVENIR FRANCAIS	31,00	31,00
HARMONIE DE POMAREZ (soit 25 € x 14 enfants)	375,00	350,00
FNACA		300,00
TOTAL	5195,00	5695,00

RÉVISION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Comité des fêtes de Castel-Sarrazin.

M. Le Maire donne lecture de la demande de revalorisation de subvention qui lui a été adressée en Décembre dernier par M. Jeremy Domarle, Co-président du Comité des fêtes de CASTEL-SARRAZIN.

Après étude des motivations et du dossier présenté par l'association comprenant les exercices financiers des 3 dernières années exposant ses difficultés financières, le Conseil décide d'accorder une revalorisation de la subvention de 400 € la menant ainsi à un montant de 1200 € pour cet exercice 2014.

FNACA (Association des anciens combattants d'Algérie).

M. Le Maire donne lecture de la demande de subvention qui lui a été adressée en Avril 2014 par M. Jean Delas, Président de la FNACA.

Après étude des motivations et du dossier présenté par l'association, le Conseil décide de lui octroyer une subvention d'un montant de 300 € pour cet exercice 2014 et salue à l'unanimité l'initiative de cette association qui contribue au devoir du souvenir.

OCCE (Office central de la coopération à l'école) regroupe les coopératives scolaires de l'ABCM.

Vu le coût supplémentaire pour la Municipalité que va entraîner la prise en charge de la gestion de la cantine scolaire,

Vu l'investissement engagé par la Municipalité pour mettre en place cette nouvelle gestion : Acquisition d'un logiciel spécifique.

Le Conseil décide de réviser le montant de la subvention de l'association pour cet exercice 2014 le portant ainsi à un montant de 800 €.

Travaux effectués

- Revêtement tri couche – Quartier : Impasse du Bayle.
- Revêtement tri couche – Localisation : Croix de la Barthe.
- Secrétariat mairie : Remplacement du matériel informatique par l'ALPI, pour mise à niveau du logiciel d'exploitation (obsolescence de Windows XP) et la capacité de l'ancien matériel étant insuffisante.

Travaux divers en cours

- Arènes : Remplacement des ondulines translucides.
- Cimetière : Arrachage et enlèvement de l'ancienne clôture effectués, clôture préfabriquée en cours de montage par l'entreprise BASQUE.
- Evacuation des eaux pluviales (étude des devis en cours).

Abris bus

L'emplacement du futur abri bus sur la place des arènes a été validé et approuvé par le Conseil Général et la Régie Des Transports Landais (RDTL). Dès la rentrée scolaire prochaine, le bus scolaire arrivant de la commune de Gaujacq (bus du collège) circulera devant la salle des banquets et la salle de restauration pour prendre ou déposer les élèves au niveau du parking des arènes, à proximité de l'abri bus. Ce dernier permettra de protéger également les usagers de la ligne de bus Hagetmau-Dax ainsi que les enfants allant au Centre de loisirs à Amou.

Une chape a été coulée par l'entreprise BASQUE et l'infrastructure a été mise en place par nos soins le Samedi 2 Août 2014.

Du fait de ce nouveau trajet du bus, il a été décidé que le stationnement aux abords de la salle des banquets et de la salle de restauration sera interdit à compter de Septembre prochain. La signalétique réglementaire adéquate sera installée prochainement.

Aire de jeux

Les jeux ont été livrés et seront mis en place prochainement.

❖ Mise à disposition et location des bâtiments communaux.

Il est statué que seul Monsieur DUGUIT Didier sera habilité à prendre les réservations des locaux et du mobilier, à procéder à l'état des lieux et à la remise des clefs. En l'absence de Monsieur Duguit, Monsieur le Maire sera chargé de ces formalités.

**☛ Monsieur Didier DUGUIT est joignable au 06 85 36 91 10
(Appel vocal uniquement)**

Celles-ci sont traitées par ordre d'enregistrement – Nous vous invitons donc à réserver suffisamment à l'avance et à confirmer votre réservation au moins 8 jours avant votre évènement.

Location restaurant et cuisine à des personnes extérieures.

En effet, des directives liées à la restauration scolaire compromettent la location de la salle de restauration ou des banquets. Toutefois, M. Le Maire précise que la mise à disposition de cette même salle de restauration aux habitants et aux personnes morales (associations, entreprises...) de la commune restera tolérée.

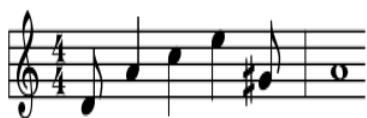
A cet effet la mairie s'est équipée de vaisselle et de couverts qui seront loués selon les conditions suivantes :

- il est décidé que celle-ci sera prêtée seulement aux **habitants de la commune** (hors entreprises et associations de la commune) pour une **utilisation sur place**. Toute dégradation du mobilier (assiettes, verres...) sera facturée (cf. tarifs ci-dessous).

<i>Vaisselle – remplacement en cas de casse</i>	<i>Tarifs</i>
Par assiette plate	4,00 €
Par assiette creuse	3,50 €
Fourchette	2,00 €
Par couteau	4,00 e
Par cuillère à soupe	2,00 €
Par cuillère à café	2,00 €
Par verre	4,00€
Tasse à café et sous-tasse	4,00 €

La mise à disposition de la salle de restaurant, salle des banquets et de la cuisine restera **gratuite pour les habitants de la commune uniquement**. Toutefois, une **caution de 200 €** sera demandée lors de chaque mise à disposition ainsi qu'une **attestation d'assurance du jour de la manifestation** mentionnant la prise en charge de la couverture des locaux loués.

❖ **Cantine scolaire.**



« Je préfère manger à la cantine ! Avec les copains et les copines... »

Suite à la volonté de l'APE de ne plus gérer la cantine de l'ABCM (Arsague, Bonnegarde, Castel-Sarrazin et Marpaps), il a été décidé après délibération du conseil municipal de chaque commune une réunion des quatre Maires concernés afin de prendre en charge cette gestion à compter du 1^{er} juin 2014.

Plusieurs réunions pour la mise en œuvre de celle-ci se sont tenues pour l'établissement d'un règlement intérieur commun aux 3 cantines qui sera distribué dans chaque école, pour création d'un formulaire d'inscription également commun et enfin pour confection des menus diététiques par nos cantinières après une formation donnée par une diététicienne officielle.

Ensuite, après calcul du nombre de repas qui seront distribués et approximation de la quantité des denrées nécessaires à leur confection, un appel d'offre sera fait auprès des fournisseurs locaux pour que nous puissions évaluer le prix du repas commun aux trois restaurants scolaires.



Evidemment tout cela sera prêt pour la rentrée de septembre 2014.

❖ **Quelques projets 2014 en photos...**



Revêtement tri-couche de l'Impasse du Bayle (à gauche) ainsi que de la Croix de la Barthe (à droite)



Nettoyage et clôture des abords de l'ancienne école.



Abris bus sur la place des arènes.



La future aire de jeu qui sera mise en place prochainement sur le terrain jouxtant l'arrière de l'école.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES EPCI ET SYNDICATS MIXTES

Composition des commissions municipales et liste des délégués au sein des EPCI et syndicats mixtes en date du 11 Avril 2014.

Commissions municipales

TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX :

Rapporteur : **DUGUIT Didier**

Membres : DUSSARRAT Nicolas, GONTERO Marylène, DULAU Gilles, MARIDET Alain, LAGEYRE Claude, DOMARLE Jérémy, BEYLACQ Céline, DUCOURNEAU Patrick.

VOIRIE :

Rapporteur : **LAGEYRE Claude**

Membres : DUGUIT Didier, DEYRIS Marie-France, BERTHAULT Florian, DOMARLE Jérémy, MARIDET Alain, DUCOURNEAU Patrick

FINANCES :

Rapporteur : **NOVEMBRE Philippe**

Membres : TORRES Xavier, DULAU Gilles, BEYLACQ Céline, DEGEETER Laurent, GONTERO Marylène, DOMARLE Jérémy

AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT :

Rapporteur : **DULAU Gilles**

Membres : LAGEYRE Claude, DUSSARRAT Nicolas et DUGUIT Didier.

FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS :

Rapporteur : **DUCOURNEAU Patrick**

Membres : BEYLACQ Céline, LAGEYRE Claude, DUGUIT Didier, DEYRIS Marie-France.

COMMUNICATION :

Rapporteur : **DOMARLE Jérémy**

Membres : BEYLACQ Céline, GONTERO Marylène, DEGEETER Laurent, BERTHAULT Florian, TORRES Xavier.

CANTINE :

Rapporteur : **TORRES Xavier**

Membres : BEYLACQ Céline, LAMBERT Evelyne, DUCOURNEAU Patrick, DULAU Gilles.

MISE A DISPOSITION ET LOCATION DES BATIMENTS COMMUNAUX : DUGUIT Didier.

C.C.A.S :

Rapporteur : **TORRES Xavier,**

Membres : DEYRIS Marie-France, LAMBERT Evelyne, BEYLACQ Céline

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Titulaires : TORRES Xavier-LAMBERT Evelyne-GONTERO Marylène

Suppléants : DUSSARRAT Nicolas- BEYLACQ Céline-DEGEETER Laurent

DELEGUES EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et SYNDICATS MIXTES

SYNDICAT DES ESCHOURDES

Titulaires : Claude LAGEYRE - Nicolas DUSSARRAT

Suppléants : Philippe NOVEMBRE - Gilles DULAU

SYDEC DES LANDES

Titulaire : Philippe NOVEMBRE

Suppléant : Patrick DUCOURNEAU

SIVU DE L'ABCM

Titulaires : Philippe NOVEMBRE et Evelyne LAMBERT

Suppléants : Céline BEYLACQ et Patrick DUCOURNEAU

SYNDICAT DE RIVIERES DU BASSIN VERSANT DES LUYS

Titulaires : Claude LAGEYRE

Suppléants : Nicolas DUSSARRAT

OFFICE DE TOURISME des LUYS :

Titulaire : Marie France DEYRIS

ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique)

Titulaire : JérémY DOMARLE

Suppléant : Laurent DEGEETER

DÉLÉGUÉ AU PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN : Xavier TORRES

**COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES
COTEAUX ET VALLEES DES LUYS**

Délégué communautaire : Philippe NOVEMBRE

DÉLÉGUÉ A L'ADACL

Titulaire : Philippe NOVEMBRE

Suppléant : Xavier TORRES

SIETOM DE CHALOSSE

Titulaire : Marie-France DEYRIS

Suppléant : Gilles DULAU

CIAS des Luys : Marie-France DEYRIS

LA VIE DU DE NOTRE ECOLE MATERNELLE

Bilan de l'année 2013

Notre classe a participé pour la quatrième fois avec les autres établissements du RPI, au concours des « Incorruptibles ». Ce concours consiste à l'engagement des élèves à lire différents ouvrages et à participer à un vote fin mai afin de choisir le livre qu'ils ont préféré.

Cet outil véritable lien entre l'école et la maison est apprécié par la plupart des élèves et la majorité des parents qui ont également le droit d'exprimer leur avis à travers un vote.

L'ouvrage « Les baisers de Cornélius » a recueilli la majorité des suffrages des parents et des élèves de notre maternelle.

Sorties

Nos enfants sont allés voir les spectacles suivants :

- « L'arbre d'Hippolène » à Hagetmau JMF le 7 avril
- « Boite à gants » à Pomarez le 26 mai.

Voyage scolaire

Le mardi 17 juin, nos élèves ont effectué leur voyage scolaire à l'écomusée de Marquèze pour clôturer leur projet sur l'évocation du temps qui passe.

Fête scolaire

La fête des écoles a eu lieu le samedi 14 juin.

La vente des « bricolages » a permis de réaliser un bénéfice d'environ 450€

Le repas organisé par l'APE a réuni 170 couverts payants.

Les enseignants remercient l'APE pour la mise en place des décors et de la sonorisation.

Portes ouvertes de la maternelle.

Elle s'est déroulée la matinée du 24 juin ayant pour but de permettre aux élèves de « petite section » de prendre contact avec leur nouvelle école. 7/8 étaient présents, accompagnés d'un adulte.

Par contre nos enfants ont été dans la matinée du 3 juillet visité l'école d'Arsague.

Coopérative scolaire

Une somme de 650€ (torchons + bricolages) a été nécessaire à l'achat des fournitures pour les bricolages.

Changement de domiciliation bancaire pour les comptes de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole des Landes (OCCE) qui regroupe les coopératives scolaires de l'ABCM.

Organisation de la rentrée 2014/2015

La semaine de quatre jours et demi sera mise en place.

Les Temps d'Activités Périscolaire (TAP) sont organisés sur notre école en 3 x 1H, le lundi, le mardi, le jeudi.

Les TAP sont non obligatoires et gratuits.

Le mercredi midi, les familles pourront inscrire leurs enfants au centre de loisirs. Les enfants déjeuneront sur place et pourront bénéficier des animations durant l'après-midi. Le mercredi soir une garderie sera ouverte jusqu'à 18h30 à Amou au centre de loisirs, un bus déposera également les enfants en différents points sur le territoire.

Calendrier scolaire

La rentrée des enseignants se fera le lundi 1^{er} septembre et celle des élèves le **mardi 2 septembre.**

Mayade

C'est dans une ambiance euphorique et très conviviale que le 21 Juin dernier les nouveaux élus du conseil municipal ont tenu à remercier comme il se doit la confiance que leur ont accordée les Sarrazins.

Dans un climat chaleureux, le Conseil municipal a partagé une belle soirée avec de nombreuses personnes. La mayade a été fêtée comme il se doit et l'ensemble des élus tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes présentes à cette soirée.

Quelques photos souvenirs de cette soirée...



AMICALE SARRAZINE DU LUYOT

Cette année l'A.G. a eu lieu le 25 janvier 2014, un peu plus tôt que d'habitude, l'exposition des oiseaux devant se tenir le 16 février 2014.

Avant de commencer cette réunion le président a rendu hommage à nos anciens adhérents disparus : G. Ducasse et Elise Sarraberre.

Le nombre d'adhérents a beaucoup chuté depuis l'année 2012, malgré l'arrivée de 5 nouveaux, nous atteignons à peine le chiffre de 66. Ceci m'amène à vous rappeler, vous les jeunes retraités de la commune ainsi que les nouveaux arrivants de 60 ans de venir nous rejoindre afin de maintenir ces joyeuses activités et cette chaleur humaine qu'engendre notre association.

Le bilan de l'année passée :

Repas :

Comme d'habitude nos repas de l'assemblée générale, du 6 avril et 5 octobre se sont déroulés à merveille, toujours grâce à la générosité et à la disponibilité sans faille de certains d'entre nous. Je remercie également les chasseurs qui chaque année nous offrent le produit de leur chasse pour nous régaler.

☛ **Repas 2014 : 5 avril et 4 octobre**

Spectacle 2013 :

Cette année ce fut une exposition d'oiseaux exotiques et avicoles, des productions d'artisans d'art venus des quatre coins de la Chalosse et même d'autres départements.

Ce fut un grand succès.

Je vous en ai déjà rendu compte dans le bulletin municipal n° 4 du mois d'août 2013.

☛ **Exposition d'oiseaux le 16 février 2014**

Voyage :

Ce fut à ANCIZAN que nous nous sommes rendus cette année, petit village de la Vallée d'Aure où nous nous sommes replongés cent ans en arrière, cela nous rappelant ce que nos grands parents et nos parents ont vécu. Ensuite nous nous sommes rendus dans une cidrerie où une projection filmée nous raconta la fabrication du cidre. Bien entendu après cette formation, on a eu droit au "TXOXT".

Bien sûr avant le bon repas du terroir nous avons pris l'apéritif offert par l'Amicale.

L'après-midi afin de digérer au frais, nous sommes descendus dans le gouffre d'Esparros, ce fut un enchantement visuel tout au long du cheminement son et lumières projetés sur les nombreuses concrétions d'aragonite qui se sont formées depuis des millénaires.

☛ **Voyage 2014 : le 11 septembre à SAN SEBASTIAN**

Le nouveau conseil d'administration.

➤ **Tiers sortant** : Marie-Claude DUCHAUSSOY – Roland PERRIAT – Francis TAILLEUR
Xavier TORRES

Xavier TORRES n'a plus souhaité faire parti du C.A., c'est Danièle PEHAU qui a été élue à l'unanimité pour le remplacer. Voici la composition du nouveau C.A. :

Au bureau :

PEHAU Jean-Jacques : *Président* ; LARRERE Jean-Claude : *Vice-président* ;
PERRIAT Roland : *Secrétaire* ; GUICHEMERRE Mireille : *Secrétaire adjointe* ;
DUCHAUSOY Marie-Claude : *Trésorière* ; LASSABE Bernard : *Trésorier adjoint* ;

Les membres : CAZAUX Jean ; DUTAUZIA Claude ; FARGUES Nicole ; PEHAU Danièle ;
PODOGORSKA Jean-Pierre ; SEVELIN Jean-François ; TAILLEUR Francis

L'EUPHORIE DES CADETS DE CHALOSSE CASTEL GAUJACQ.

La saison s'est achevée sur des joies indescriptibles à la vue des trophées glanées.

Les équipes jeunes et notamment la section féminine en collaboration avec le club d'Espoir Chalosse se sont distinguées victorieusement puisque les Cadettes et les Minimes remportent la coupe Fauthoux, l'équivalent de la coupe des Landes seniors.

Chez les seniors, les deux équipes filles se sont illustrées. En championnat, la formation féminines 1 se maintient aisément en Promotion Aquitaine (4^{ème}) alors que les réservistes conquièrent leur billet pour la montée à l'étage supérieur. Les filles 1 pimentent leur fin de saison en remportant la coupe Intermarché, une première pour le club.



Coté garçons, l'équipe fanion masculine s'assure la 4^{ème} place de la division (Pré Nationale Aquitaine) malgré les sérieux tracas physiques qu'ont connu certains joueurs de la formation. Heureusement d'autres se sont révélés puisque les partenaires du Capitaine Dossarps s'adjugent, la Coupe des Landes Guy Candau, le trophée le plus prisé par tout basketteur landais qui se respecte. En remportant cette coupe au dépens des favoris de l'Union Dax Gamarde, l'équipe fanion masculine met fin à des années disette dans la compétition. Il s'agit bien entendu de la première victoire du club, fusion de Castel Sarrazin et Gaujacq en 2003 sachant qu'auparavant, les Cadets de Chalosse avaient conquis 9 coupes et le Club des Sarrazins 3, les dernières victoires remontant respectivement à 1973 et 1965... Cette victoire et sans contexte le point d'orgue de la saison où toute une cohorte de supporters a poussé les siens pour contredire tous les pronostics et faire chavirer le peuple sang et or dans une liesse générale qui ne



s'estompe guère.

Mention spéciale également aux autres équipes masculines qui se sont illustrées comme les garçons 3 qui se maintiennent en Promotion d'Excellence Département et surtout l'équipe 4 qui atteint les quarts de finale du championnat Honneur. Une première pour le club. Seul bémol, la rétrogradation des garçons 2 qui redescendent d'un cran de la Promotion vers l'Honneur Aquitaine.

L'heure est à présent à la récupération et à la préparation de la saison prochaine qui s'annonce enthousiasmante. A suivre.

N'hésitez pas à nous suivre sur le site internet dédié : <http://cadetsdechalosse.fr> ou bien sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/cadetsdechalosse>

Bonnes vacances.



Comité des fêtes de Castel-Sarrazin.

2, Route de l'Océan,
40330 CASTEL-SARRAZIN



Amis Sarrazins,

Quelle année mouvementée pour notre association et ses bénévoles !

Bon nombre d'entre vous ont remarqué que le cru 2013 de nos fêtes n'a pas été l'un des meilleurs. La défaveur du calendrier et les nombreuses animations aux alentours de notre commune (Toros Y Salsa notamment) ont contribué entre autre à ce déclin : Malheureusement, tout ceci a été le fruit du hasard contre lequel personne n'y pouvait rien. Mais trêve de pessimisme ... ces fêtes 2013 ont été tout de même placées sous le signe de l'innovation avec l'apparition de nouvelles animations au fort succès (ball-trap organisé par l'ACCA de Castel-Sarrazin, la Chasse au Trésor pour les enfants et le concert de l'orchestre Pick-Up). En conclusion, malgré une moindre fréquentation des animations par rapport aux autres années, de nombreux bénévoles étaient présents avec un réel engouement pour mener à bon terme nos festivités : Nous les en remercions chaleureusement. Tous ensemble, nous avons retenu les bons moments de ce cru 2013 mais aussi appris les enseignements nécessaires pour essayer de faire mieux en 2014.

Le début d'année 2014 ne s'est lui aussi pas présenté sous les meilleurs auspices pour le Comité des fêtes. Heureusement, cela s'est rapidement arrangé grâce à une réelle mobilisation de bénévoles lors de notre Assemblée générale de Mai dernier : C'est avec plaisir que nous avons accueilli et intégré Marylène Gontero (Secrétaire), Stéphanie Picard (Trésorière Adjointe), Marie Dulau, Cordélia Beylacq, Thierry Cambon et Ludovic Gontero dans le Conseil d'administration du Comité des fêtes. Nous n'oublions pas non plus les autres personnes présentes à la réunion ce jour-là et aux autres qui ont suivi et celles qui ont manifesté leur désir de prêter main forte à l'association. Mobilisé et uni, le Comité des fêtes va désormais de l'avant et prépare sereinement les fêtes de Septembre prochain.

Comment qualifier les fêtes de Septembre prochain ? La combinaison d'un certain retour aux sources avec les nouvelles idées de chacun permettra de proposer aux petits et aux grands un week-end haut en couleurs ! Tous les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et conviviale du Vendredi 5 Septembre 2014 jusqu'au Dimanche 7 Septembre 2014. Tradition et innovation seront au rendez-vous pour faire de ce week-end un moment de joie et d'échange.

Un dernier petit mot...Que vous soyez membre ou non du Comité des fêtes, vous serez bien évidemment les bienvenus durant ces 3 jours pour nous apporter votre aide durant les animations ou la préparation des locaux (Jeudi soir, Vendredi, Samedi matin, Dimanche matin).

Pour tout renseignement complémentaire, nous nous tenons bien évidemment à votre disposition.

Rendez-vous le 1^{er} week-end de Septembre pour entamer de bon pied la rentrée scolaire !

Amicalement,

Le bureau du Comité des fêtes

UN PROGRAMME COPIEUR POUR NOTRE-DAME DU BASKET

L'Association des Amis de Notre-Dame du Basket s'est restructurée début 2014. Elle comprend désormais 17 membres, dont un Bureau de 8 responsables. Elle remercie la Municipalité pour son soutien au projet de restauration de l'église du Bourcot où sera installé le sanctuaire de Notre-Dame du Basket.

L'idée de cette chapelle dédiée au basket a germé en 1994 mais il a fallu attendre 2004 pour la création de l'Association et obtenir l'autorisation du Diocèse de Dax. Après beaucoup d'hésitations et de controverses, N.D. du Basket pourra trôner prochainement au cœur de la Chalosse du basket, sur la jolie colline du Bourcot, visible depuis la route passante Pomarez - Amou, sur plus de 3 km.

Comme N.D. des Cyclistes à Labastide d'Armagnac et N.D. du Rugby à Larrivière, notre chapelle recevra de nombreux visiteurs, ce qui améliorera le tourisme local, ainsi que la notoriété de Castel-Sarrazin. Bien entendu, elle contiendra les trophées les plus prestigieux du monde du basket et sera ouverte au public pour les visites, ce qui nous obligera à gérer les ouvertures, les accès et la sécurité du site.

Pour passer de l'idée à sa réalisation, l'Association et la Municipalité auront un programme de travail copieux, tant pour le financement que pour la conduite des travaux. Mais nous allons bénéficier de nombreux soutiens et concours pour faire connaître notre projet et le mener à bien. On peut ainsi prévoir les étapes qui devraient débiter dès la fin de l'été 2014 :

- constitution d'un Comité d'Honneur rattaché à l'Association qui comprendra les plus grands noms du basket et des personnalités qui soutiennent cette réalisation ;
- création d'un site Internet pour populariser N.D. du Basket et CASTEL-SARRAZIN, tout en rendant compte de l'avancement des travaux et de l'arrivée des trophées ;
- une ou deux Assemblées où le monde du basket sera invité à découvrir le projet pour le soutenir et début de la collecte des dons dans tout le basket français et autres donateurs. Ces fonds seront conservés à la Trésorerie d'Amou, avant utilisation pour l'église et les aménagements intérieurs ;
- constitution du dossier des travaux et établissement des devis, pour la restauration de l'église et les aménagements, tant extérieurs qu'intérieurs. Tout devra être aux normes accueil du public ;
- ensuite, nous passerons à "la chasse aux subventions et aides", puis l'appel au mécénat. L'Association devra s'investir pour aider la Municipalité à financer l'ensemble des travaux avec les subventions, mécènes et dons des particuliers, sans toucher aux finances communales.

L'ensemble des travaux de restauration et d'aménagement devraient dépasser 200 000 € mais, comme pour les autres sanctuaires dédiés au sport, nous comptons beaucoup sur le bénévolat pour aider les entreprises qui feront les travaux, afin de diminuer les dépenses. Nous espérons aussi quelques dons d'artistes, pour les vitraux et autres œuvres d'art de la décoration intérieure.

Avec toute cette préparation et les mises en chantier, il y aura bientôt de l'animation au Bourcot, pour faire naître Notre-Dame du Basket, au cœur de la première région de France pour ce sport.

BUREAU DE L'ASSOCIATION AU 1^{er} JUILLET 2014 : Président, Patrick DUCOURNEAU, Castel-Sarrazin - 1^{er} Vice-Président, Jean CAPLANNE, Pomarez - 2^{ème} Vice-Présidente, Isabelle TAILLEUR, Amou - Secrétaire, Xavier TORRES, Castel-Sarrazin - Secrétaire-Adjointe, Marie-France DEYRIS, Castel-Sarrazin - Trésorier, Gilles DULAU, Castel-Sarrazin - Trésorier-Adjoint, Hervé DUCASSE, Castel-Sarrazin - Membre, Florian BERTHAULT, Castel-Sarrazin.

MEMBRE D'HONNEUR ACTUELS : Jean LAREGNESTE, ancien Maire de Castel-Sarrazin - Charles TAILLEUR (†), Amou - Monsieur LE CURE de la Paroisse des Luys - Hubert DUCASSE, Castel-Sarrazin (parrain de la cloche du Bourcot).

ETAT DES FINANCES AU 1^{er} JUILLET 2014 :

- ☛ Compte courant : 1600€
- ☛ Livret « A » : 12 200 €



***Fêtons ensemble le 50^{ème} anniversaire
de l'ADMR d'AMOU
Le dimanche 28 septembre 2014
au hall de la TECOUERE à Amou***



☞ 11h30 : Vin d'honneur

☞ 13h00 : Repas * (15€) – Enfant moins de 12 ans : 4€

Menu

- Salade mozzarella + tomates + jambon***
- ***Paella valencienne***
- ***Fromage de brebis + confiture de cerises***
- ***Gâteau basque***
- ***Café***
- ***Vins rouge et rosé***

Menu enfant

- Rôti de porc/chips
- Tarte au chocolat



15h30 : Spectacle " Une journée pleine de surprise "



Animation musicale avec le groupe IDILYS

PEIT MOI DE L'Association des Parents d'élèves

C'est déjà la fin de l'année scolaire pendant laquelle, nos enfants et leurs enseignants se sont beaucoup investis. Déjà en décembre, ils nous avaient présenté un magnifique **spectacle de Noël**, il en a été de même le 14 juin avec **la fête de l'école** qui a connu un véritable succès, ainsi que le repas qui a suivi organisé par l'APE. Nous en profitons pour remercier les bénévoles.



Auparavant, le 14 février, les enfants du RPI ont fêté **carnaval** en se déguisant et en assistant à un spectacle de **clown**, suivi d'un petit goûter.

Nos enfants ont également eu le privilège de **visiter la caserne des pompiers** d'Amou et d'apprendre les premiers gestes pour porter secours. Certains ont pu porter le casque et même monter dans le camion des pompiers : Ils étaient tous ravis ! Peut-être que de futures vocations sont nées. Bien sûr ils ont aussi assisté à **divers spectacles** (théâtre, exposition, cinéma...) et participé à des **rencontres sportives USEP** : panier d'or, rencontre danse, rencontre gym...

En fin d'année, les élèves de chaque école ont bien sûr été en **voyage scolaire** :



Pouydesseaux pour Bonnegarde et Marquèze pour Arsague et Castel.

Cette année a été riche en événements : nous avons eu la joie d'apprendre la grossesse de Mme Birou-Vitello (maîtresse de Bonnegarde mais aussi et malheureusement pour notre RPI sa mutation près de son domicile. Elle a été remplacée jusqu'à la fin de l'année scolaire par Mme Labastugue qui aura un autre poste à la rentrée. Mr Lafargouette prendra la fonction de directeur d'école l'année prochaine, Mr Miramon ne sera plus le seul homme !

L'APE a également vécu des changements avec notamment la **fin de la gestion de la cantine** qui devenait de plus en plus difficile pour des bénévoles.

L'année prochaine s'annonce aussi pleine de chamboulements avec la **mise en place de la semaine des 4 jours et demi**. Les premiers mois vont être difficiles pour les enfants, les parents, les enseignants, les communes et les intervenants au TAP. Nous espérons que tous ensemble, nous arriverons à communiquer pour résoudre les problèmes de « mise en route ».

Au sein de l'APE, de **nouveaux projets sont en cours** : **vide poussette/jouet (le 16 novembre), concours de pétanque**. Nous en profitons pour vous inviter à nous rejoindre pour nous apporter de nouvelles idées et un peu de temps car l'argent que nous récoltons **sert à participer à la vie scolaire** (abonnements, clown, transports, adhésions USEP, goûters de carnaval, Noël, fête des maîtresses, confections de pâtisseries dans les écoles pour les anniversaires, pharmacie) **et aux projets scolaires** avec notamment cette année le voyage découverte qui sans l'aide financière de l'APE coûterait cher aux parents. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous donner un petit coup de main.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et rendez-vous à l'**Assemblée générale de l'APE le 20 septembre**.

L'Association des parents d'élèves du RPI de l'ABCM

MEMENTO

MAIRIE

- Téléphone : **05 58 89 31 05**
- Télécopie : **05 58 55 37 95**
- Courriel : **mairie.castelsarrazin@wanadoo.fr**

Mme Marie-Christine Peyraube vous accueille le :

Jour	Matin	Après-midi
LUNDI		14 h 00 => 19 h 00
MARDI	08 h 00 => 12 H 00	
JEUDI	08 h 00 => 12 H 00	
SAMEDI	10 h 30 => 12 h 30	

ÉCOLE PUBLIQUE

- Téléphone : **05 58 89 34 67**

ETAT CIVIL (Du 01/03/2013 au 31/07/2014)

Naissances

DUCOURNEAU Aurélien – le 28/03/2013 à CASTEL-SARRAZIN
DULOUEAT Clara – le 12/07/2013 à DAX
GOGET Bryan – le 30/07/2013 à DAX
BOULNOIS JUIN Louna Djodye – le 22/09/2013 à DAX
COLLERIE Enola, Marie-France, Désirée – le 16/01/2014 à ORTHEZ
REY MASCHINO Warren, Régis, Cyril – le 25/02/2014 à DAX
DELACROIX Lucas, Julien - le 12/03/2014 à DAX
ZABALA Raphaël – le 05/05/2014 à BORDEAUX
LARTIGAU Timéo – le 30/05/2014 à ORTHEZ

Mariages

Néant

Décès

TORRES Claude – le 14/03/2013
LEMAIRE Patrice, Jean-Jacques – le 26/12/2013
SCHUSTER Gaëtan – 06/06/2014
SCHUSTER Florian – 06/06/2014
CISTRIER Claire, Odile, Thérèse, Brigitte – le 07/07/2014

Transcriptions de décès

DUCASSE Georges – le 21/06/2013 à ORTHEZ
CROUZAT vve SARRABERE Elisabeth – le 12/12/2013 à DAX
ARAMENDIA vve JUANIZ Marie-louise – LE 03/03/2014 à DAX

DIVERS

CIMETIERE

Columbarium :

Tarif de la concession :

- o 10 ans : 200€
- o 20 ans : 400€
- o 30 ans : 600€

INFORMATION PRATIQUE : RECENSEMENT.

16 ans ? Fais-toi connaître !



Félicitations, tu viens de fêter tes seize printemps ! Et bien, il est temps pour toi de te faire connaître auprès de la mairie pour jouer ton rôle de citoyen.

Fille ou garçon, cette formalité est obligatoire. Ce recensement te permettra d'effectuer ta journée Défense et Citoyenneté, mais aussi d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Pas de panique, si tu as plus de 16 ans, il est possible de régulariser ta situation jusqu'à l'âge de 25 ans en cas d'oubli.

PROCÉDURE POUR SE FAIRE RECENSER :

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents : Pour l'accomplir, il suffit juste de s'adresser au secrétariat de mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Livret de famille.

SOCIAL

PERMANENCES MEDICALES – URGENCES

- ❖ En **semaine** à partir de **20h00 => 8h00**
- ❖ Le **samedi** à partir de **12h00**
- ❖ Le **dimanche** & **jours fériés** toute la journée

Pour les LANDES : 05 58 44 11 11

ASSISTANTE SOCIALE

Bâtiment Conseil Général (sur parking RDTL et pompiers, face à Intermarché)

Madame FEUILLET prend sur rendez-vous, du lundi au vendredi de **9h à 10h** au
05 58 76 06 12 pour consultation au bureau ou à domicile,

En cas d'urgence s'adresser au
Centre Médicosocial d'Hagetmau : tél : 05 58 79 32 25

PERMANENCES A.D.M.R.

62, Rue Du Moulin à AMOU

Téléphone et télécopie : **05 58 89 24 75**

Castel-Sarrazin dépend du canton d'Amou pour l'Aide à Domicile, une permanence est tenue par des bénévoles le :

- **mardi et jeudi après-midi de 14h00 à 16h30.**
- Votre délégué de village est *Xavier TORRES*, 554 Route de Lacrique :
05 58 89 88 89

AIDE MATERNELLE

☞ Madame **Clémence LIE** - 113, Lotissement LAVIE, tél. **06 98 53 45 32**

☞ Madame **Stéphanie MORA** – 4, lot. BOULOU, tél. **05 58 55 33 18**

SAGE FEMME

☞ Madame **Carine LEFEBVRE** – 331, Route d'Arsague, tél. **05 58 56 99 74**

OSTHÉOPATHE

☞ Monsieur **Florian BERTHAULT** – 320, Route de l'église, tél. **06 80 73 21 37**
(À compter de fin Septembre 2014)

BOUTIQUE SOLIDAIRE CÔTE CŒUR, CÔTE FRINGUE

Le Secours Catholique a ouvert une boutique solidaire à Amou, 102 rue Bourgade, où toute personne, sans distinction : sociale, religieuse, raciale est accueillie à bras ouverts.

Un grand choix de vêtements en très bon état et à petits prix est à votre disposition le :

MERCREDI	SAMEDI	DIMANCHE
15 h 00 > 18 h 00	10 h 00 > 12 h 00	10 h 00 > 12 h 00

RESTOS DU CŒUR

Été comme hiver, la solidarité ne différencie pas les saisons : La permanence des Restos du Cœur à Amou est ouverte toute l'année pour ceux qui sont dans le besoin le

Vendredi de 14H00 à 17h00

Du 1^{er} Juin au 30 août à la coopérative de fruits à Amou

Du 1^{er} septembre au 31 mai dans les locaux de la piscine cantonale

SIETOM DE CHALOSSE

Tél : 05 58 98 57 57

DECHETTERIE D'AMOU Zone Artisanale du Cabé (direction Gaujacq)		
lundi	mercredi	samedi
13H30 > 17H00	13H30 > 17H00	13H30 > 17H00

DECHETTERIE DE POMAREZ Chemin du Yout – (zone artisanale)		
lundi	mercredi	samedi
09H00 > 12H30	09H00 > 12H30	09H00 > 12H30

Il est possible d'obtenir gratuitement auprès du SIETOM de Chalosse un composter de déchets ménagers par foyer. Il convient de téléphoner au numéro ci-dessus pour le commander et le retirer au site de Caupenne après validation du SIETOM.

AGENDA.

∞ Fêtes patronales :

Du Vendredi 5 Septembre 2014 au Dimanche 7 Septembre 2014.

∞ Banquet annuel des chasseurs :

Dimanche 9 Novembre 2014.

∞ Réveillon des Cadets de Chalosse :

Mercredi 31 Decembre 2014

Castel-Sarrazin

En fête Les 5-6 et 7 Septembre 2014

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

20H30 GRAND REPAS CHAMPETRE aux arènes

Menu : Tourin, assiette landaise, entrecôte frites, salade, fromage, dessert, vin et café compris

Prix 13€ - Animation dansante avec « JEAN MI ANIMATION » Réservations possibles au 06 42 67 68 06

01H00 Bal Disco avec le Podium « JEAN MI ANIMATION »

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

08H30 BALL-TRAP OUVERT A TOUS sur la plaine du Vieux Bourg

comptant pour le Challenge-Organisé par l'ACCA de Castel-Sarrazin-Buvette & Restauration sur place

TOUTE LA JOURNEE : Initiation au tir à la carabine pour les plus jeunes

12H30 SARDINADE sur la plaine du Vieux Bourg

15H00 Chasse aux trésors en vélo. Départ des arènes

17H30 Jeux délirants pour les enfants aux arènes avec les clowns
« Lolo, Ludo, Mama, Titi & Jojo »

21H00 Soirée MOULES/FRITES aux arènes

Menu : Moules/frites, salade, fromage, dessert, vin et café compris **Prix 8€**

22H30 GRAND CONCERT FESTIF aux arènes
animé par l'orchestre **PICK UP**

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

11H00 Messe solennelle

17H00 GRANDE COURSE LANDAISE Comptant pour le challenge Landes-Béarn

Ganaderia DAL - Cuadrilla Christophe DUSSAU

Débisaire : Charles Maxime - Animation Musicale : Harmonie Amolloise

Entrée générale 13€



19H30 Vin d'honneur de clôture des fêtes offert à la mairie

Intermarché
40 330 AMOU

Vu par le maire, par le bureau du comité. Le comité ne répond pas des accidents. La vente de pétards est interdite. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique